

**4^e réunion du conseil d'établissement
Procès-verbal de réunion
Lundi 13 mai 2024 à 13h 30
Au local 227**

1. Ouverture de l'assemblée, prise des présences et vérification du quorum par la direction

La présidente, Mme Aida Berberovic a avisé de son absence.

Comme le prévoit le règlement de notre conseil d'établissement (régie interne), c'est M Isseri, substitut, qui assure la présidence.

Vérification des présences pour avoir quorum

Nom	Présence	Représentant
Ouahiba Hamouche	√	Directrice CPJ
Représentants des organismes communautaires		
Aïda Berberovic	abs	Promis
Jean Isseri	√	Carrefour Jeunesse Emploi
Daniel Frankman	Abs.	Table Jeunesse non opérationnelle
Représentants du personnel du centre Pauline-Julien		
Samira Benaïcha	√	Enseignante
Nephtali Hakizimana	√	Enseignant
Pierre Farah	√	Conseillère en formation scolaire (pers. profess)
Etienne Pelissier	A quitté le centre	Technicien en loisirs (pers. Soutien)
Représentants des élèves		
Ivannikova Yevheniia	√	Représentant d'élèves
Darji Mahesh	√	Représentant d'élèves

Le quorum est atteint. (6 présents sur 8)

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par M Nephtali Hakizimana

Appuyé par Mme Samira Benaïcha

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal du 13 mai 2024

Proposé par M Jean Isseri

Appuyé par Mme Farah Pierre

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

2. Suivi de dossiers de la dernière rencontre

1. Sondage pour l'horaire du soir

La direction a mené un sondage auprès des élèves comme demandé par le conseil d'établissement. Il en ressort que les élèves du soir ne souhaitent pas vraiment réduire le temps d'apprentissage.

Par ailleurs, la direction a également sondé les enseignants de l'équipe du soir qui comprennent l'enjeu des départs hâtifs et des retards des élèves.

Après des échanges très fructueux, l'équipe de direction a proposé ce qui suit :

- **Considérant** que l'irritant majeur des élèves est de rater leur autobus de 21h 50 ou 21h 52
- **Considérant** que les sessions prochaines seront de 10 semaines et non plus de 8 semaines

La direction **propose** que les cours soient de 15h/semaine au lieu de 16h/semaine, permettant ainsi aux élèves de finir à 21h 40 et non plus à 21h 55.

Le seul inconvénient est que la tâche de l'enseignant sera de 15h/semaine au lieu de 16h/semaine. S'agissant d'un effectif qui n'est pas régulier et qui pourrait ne pas être le même l'an prochain (enseignants à taux horaire pour la plupart ou à contrat), la direction propose que les enseignants soient présents aux rencontres collectives et aux formations diverses qui sont offertes.

Ainsi, ces présences étant rémunérées, il n'y a pas d'enjeu majeur de perte d'heures pour les enseignants.

Consultés, les enseignants du soir ont été favorables à cette proposition dans une très large majorité : Plus de 28 enseignants favorables sur 30.

L'équipe de direction confirme donc que l'horaire de soir pour l'année prochaine sera de 17h à 21h 40, qui se décline comme suit :

- Les trois premières périodes seront de 55 min séparées de 5, 15 puis 5 min de pause
- La dernière période sera de 60 min, totalisant ainsi 3h 45' par soir d'apprentissage, soit 15h/semaine.

Le dépliant promotionnel ainsi que l'organisation horaire dans le système informatique seront à réajustés en conséquence.

2. Travaux d'entretien du bâtiment 6750 CDN

Les travaux d'entretien se poursuivent. Les propriétaires remplacent toutes les fenêtres embuées ou qui laissent filtrer l'air froid. C'est une opération d'envergure qui a été menée de façon professionnelle. Aucun cours n'a été perturbé.

La prochaine et dernière étape d'entretien du bâtiment sera la réfection d'une partie des murs et plafond de la cafétéria du local 234 (cafétéria) ainsi que du mur de l'escalier du 2^e étage.

3. Période réservée au public

Pas de public

4. Correspondance à la présidente du conseil d'établissement

Pas de correspondance

ÉTUDE DE DOSSIERS

5. Dossiers d'approbation/d'adoption :

Pas de dossiers à adopter ou à approuver.

8) Dossiers de consultation

Pas de dossiers à soumettre à la consultation.

9) Dossiers d'information

9.1 Plan d'effectif 2024-2025

Poste	Ajout / coupure	Pour un total de
Direction adjointe	Ajout d'un poste	3 dir. adjointes
Tech en documentation	Ajout de 0,8 poste	1,6 postes (100% et 60%)
Tech en travail social	Ajout de 0,8 poste	2 postes à 100%
Tech en organisation scolaire	Ajout d'un poste	1 poste à 100%
Agentes de bureau	Ajout de 2 postes	2 postes à 100%
MNO-MNE	Ajout d'un poste	3 postes à 100%
Soutien linguistique (S.L)	Ajout de 0,75 poste 2x15h AM et 12h soir	42h de S.L
Enveloppe enseignante	Ajout de plus de 10 postes	(si les inscriptions le confirment)

À noter qu'il y a eu des bonifications et aucune réduction des postes, tous corps d'emploi confondus.

9.2 Les ETP du mois d'avril

Notre centre enregistre une saine augmentation des ETP, de mois en mois. Un très grand nombre d'élèves qui s'inscrivent au MIFI souhaitent fréquenter notre centre.

Nous jouissons d'une très bonne réputation au niveau du suivi, de la gestion, de l'encadrement et de l'enseignement que nous offrons et nous nous en réjouissons.

C'est très encourageant pour nos équipes.

Voici les ETP du mois d'avril et ceux projetés pour les mois à venir :

Mois	Nombre d'ETP	Projection d'ici juin
Juillet-août	197	1566
Septembre 2023	121	1540
Octobre 2023	120	1532
Novembre 2023	101	1186
Décembre 2023	-	-
Janvier 2024	87	1225
Février 2024	136	1290
Mars 2024	130	1281
Avril	127,3	1307
Mai	À venir	
Juin	À venir	

9.3 Le calendrier scolaire 2024-2025 complété

Voici, en annexe, le calendrier 2024-2025 complété par l'ajout des journées pédagogiques et des dates d'inscription / examens de fin de session.

Rappelons que dès septembre 2024, les sessions seront de 10 semaines et non pas de 8 semaines, afin de s'arrimer avec le calendrier du MIFI.

9.4 Info Ressources

L'activité annuelle « INFO Ressources » s'est déroulée de façon extrêmement bénéfique pour nos élèves.

La formule cette année a été différente. Nos organisatrices (Farah Pierre et Annie Beaudet) ont organisé deux jours distincts : une journée pour la formation scolaire et l'autre pour le soutien social, intégration et aide des élèves.

Cela a été un franc succès et nous croyons que cette nouvelle formule convient davantage aux besoins des élèves, qui bénéficient de plus de temps pour visiter les différents kiosques exposants

9.5 Projet GMR

La direction nous confirme que le projet « GMR : Gestion des matières recyclables » a été officiellement implanté à notre centre.

Un apprentissage et un changement de culture sont en train de se vivre pour notre personnel et nos élèves. Que faut-il recycler ? Consigner quoi ? Jeter quoi ? Le papier va où ? Et le plastique ? Autant de questions que nos élèves se posent, et l'exercice est très enrichissant pour tous.

Une prochaine étape est à venir : le compostage. Nous attendons la confirmation de l'arrondissement ou de la ville pour savoir qui des deux est responsable de ramasser le compost.

Nous souhaitons faire une démarche en début de la prochaine année scolaire : voir s'il est possible d'inviter « Écoquartier » pour sensibiliser davantage nos utilisateurs du GMR

10) Autres sujets

Cahier de ressources du quartier

M. Isseri nous propose de diffuser un cahier de ressources du quartier, cahier qui est disponible et qui pourrait aider nos élèves à se procurer des produits à bas prix, ou de se renseigner sur des services existants. Les membres accueillent cette proposition avec beaucoup d'intérêt.

M Isseri nous fera un suivi pour savoir comment le rendre disponible

11) Évaluation de la rencontre

Les participants ont qualifié la rencontre de très bonne. Les échanges se sont bien déroulés dans un grand respect et une convivialité.

12) Levée de l'assemblée

Proposée par : Mme Samira Benaïcha

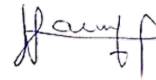
Appuyée par : Mme Pierre Farah

L'assemblée est levée à 14h 40

Jean Isseri

M Jean Isseri

Substitut à la présidence



Ouahiba Hamouche

Directrice